



Communiqué de presse

Lundi 2 mars 2015

Projet de loi énergie : on peut tromper 1000 fois 60 millions de personnes ?

Demain aura lieu le vote du Sénat sur le projet de loi portant transition énergétique. Le texte qui sera soumis au vote a été vidé de son contenu par les Sénateurs. La question majeure pour l'avenir de ce texte est donc de savoir si lors de la commission mixte paritaire qui aura lieu le 11 mars, le gouvernement tiendra bon et imposera ses engagements ou s'il baissera les bras.

Baisse de la consommation : la base de la transition énergétique est sapée

La réduction de la consommation d'énergie est la base de la transition énergétique. Pourtant, les Sénateurs ont détricoté l'objectif de baisse de 20 % de la consommation énergétique finale en 2030 et supprimé les quelques mesures concrètes pour l'atteindre, comme par exemple l'obligation pour les grosses entreprises de faire des plans de mobilité pour aider leurs salariés à réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions en optimisant leurs transports ou leur proposant des solutions alternatives comme du covoiturage.

Et le grand gagnant est... le lobby du nucléaire !

Le président de la République s'y est engagé à maintes reprises et les Premiers ministres l'ont garanti à l'envie : le gouvernement se fixera un objectif de diminution de la part du nucléaire à 50% de la production d'électricité en 2025 et plafonnera la puissance installée du nucléaire afin que nulle nouvelle installation (comme l'EPR de Flamanville) ne puisse être ouverte sans qu'une autre centrale (Fessenheim) ne soit fermée. Malheureusement cet objectif a été supprimé par les Sénateurs et le plafonnement de la puissance installée a été relevé de manière à pouvoir ouvrir d'autres centrales. La loi a donc été réduite à peau de chagrin.

Pour Maryse Ardit, responsable énergie de FNE : *« Nous ne voulons pas croire que le gouvernement cède aujourd'hui après avoir autant promis. Cet engagement tant de fois réaffirmé ne peut pas être trahi sans perdre toute crédibilité ».*

L'ironie d'une loi de transition qui plombe les énergies renouvelables

Comment être sûr de protéger le nucléaire ? En freinant le développement de l'éolien bien sûr ! Ainsi, les Sénateurs ont adopté un certain nombre de mesures pour le ralentir comme la distance obligatoire de 1000 mètres avec les habitations, créant un droit de véto par les communes et imposant de lourdes procédures. Le choc de simplification semble être à deux vitesses !

Denez L'Hostis, président de FNE, conclut : *«le gouvernement aura-t-il le courage de tenir ses engagements ou cèdera-t-il aux lobbys du nucléaire, sous prétexte de « trouver le compromis » ? Si la France sort une loi sans objectif de réduction des consommations et qui, en plus, freine le développement des énergies renouvelables, elle fera pâle figure au moment de la conférence de Paris consacrée aux dérèglements climatiques en décembre prochain.»*